

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UFC QUE CHOISIR DU DOUBS – AL251

Mercredi 9 juin 2021 - Centre Grammont , 20 rue Mégevand Salle B
25000 Besançon

PROCÈS-VERBAL

Membres présents : 25 personnes

Absents excusés ayant donné procuration : (39)

Ordre du jour :

1. Présentation du rapport d'activité 2020
2. Présentation du rapport financier 2020
3. Fixation du montant de l'adhésion
4. Renouvellement partiel du CA

Le Président Jean-Pierre Courtejaire ouvre la séance à 17h05 en remerciant l'ensemble des personnes, qui par leur présence et leur investissement démontrent tout l'intérêt qu'elles portent à notre association.

Le Président remercie également M. Vermot-Gauchy Délégué du Défenseur des droits et M. Bianco, Conciliateur de justice d'avoir répondu favorablement à notre demande d'intervention, afin de présenter leurs fonctions respectives et de répondre aux questions des participants à l'issue de l'Assemblée générale.

1. Présentation du rapport d'activité 2020

Le rapport d'activité est présenté par le Président, il figure en **annexe 1**

Il n'y a pas eu ni question ni observation particulière de la part des participants.

Vote (à mains levées) :

Pour : Tous les participants

Abstention : 0

Contre : 0

► **Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité**

2. Présentation du rapport financier 2020

Le rapport financier est présenté par Marie-JO Masson, trésorière.

Yvette Girard, trésorière adjointe, souligne que l'association a bénéficié en 2020 d'une aide de l'état de 1500€ liée à la pandémie. En l'absence de ce produit exceptionnel, le résultat de l'exercice 2020, à savoir excédent de 2884,62€, n'aurait été que de 1384,62€
L'ensemble des données détaillées au cours de l'AG figure dans le rapport en **annexe 2**

Vote (à mains levées)

Pour : Tous les participants

Abstention : 0

Contre : 0

► ***Le rapport financier a été adopté à l'unanimité***

3. Fixation du montant de l'adhésion

Sachant que le montant de l'adhésion doit se situer dans une fourchette fixée par la Fédération UFC Que Choisir entre 20€ et 40€ , la question est posée par le Président : êtes-vous favorables au maintien du montant de l'adhésion à **35€** ?

Vote (à mains levées)

Pour : Tous les participants

Abstention : 0

Contre : 0

► ***Le montant de l'adhésion est maintenu à 35€/an***

4. Renouvellement partiel du CA

Le Président a fait part de la réception le 21 mai 2021, de la démission du CA de Marie-JO Braidon, qui néanmoins, conserve ses tâches au sein de l'association.

Il la remercie vivement pour son investissement et sa rigueur.

Désormais, le CA ne compte plus que 14 membres.

En application des statuts, l'AG procède au renouvellement d'un tiers des membres du CA soit 5 personnes, étant rappelé que le mandat est de 3 ans et que les administrateurs sont rééligibles.

Renouvellement des membre du CA

Annick Devaux-Sommer

Claude Duru

Magly Faure

Yvette Girard

Georges Roche

Il a été rappelé que cette décision faisait obligatoirement l'objet d'un vote au scrutin secret. Des bulletins individuels et un bulletin blanc ont été distribués aux personnes présentes .

Vote (à bulletin secret)

Après dépouillement, les résultats du vote ont été les suivants :

Annick Devaux-Sommer : 21 voix

Claude Duru : 22 voix

Magly Faure : 24 voix

Yvette Girard : 20 voix

Georges Roche : 20 voix

Aucun bulletins nuls.

► ***Les 5 personnes nommées ci-dessus sont réélues au conseil d'administration.***

A l'issue de l'AG, à 18h, l'intervention de M. Vermot-Gauchy Délégué du Défenseur des droits et M. Bianco, Conciliateur de justice a suscité un vif intérêt au vu des nombreuses questions qui leur ont été posées par les personnes présentes .

Leurs missions respectives sont présentées en annexe 3 et 4

La séance est levée à 19h.

La secrétaire ,

Annie Bornert

Le Président,

Jean-Pierre Courtejaire